

Là où l'agriculture et la nature se rencontrent !

Bilan annuel 2023



Février 2024

Table des matières

Message du 1 ^{er} vice-président de l'UPA Montérégie et président du comité ALUS Montérégie	2
Message de la cheffe divisionnaire de l'Est chez ALUS	2
Le comité ALUS Montérégie	3
Remerciements à nos partenaires 2023	4
Bilan des projets réalisés depuis 8 ans	6
Bilan des réalisations 2023	7
Renouvellement des ententes	9
Rayonnement du programme	10
Des nouvelles sur le projet sur les espèces en péril!	12

Message du président du comité ALUS Montérégie



Encore une fois cette année, plusieurs productrices et producteurs agricoles de la Montérégie se sont mobilisés pour l'environnement. Ils sont 45 à avoir aménagé près de 26 ha de terres agricoles afin de créer des biens et services écosystémiques. On parle de 148 ha depuis la création du programme en 2016. Je me réjouis de voir autant d'agricultrices et d'agriculteurs de notre région déterminés à mettre en place de nouvelles pratiques durables pour protéger la biodiversité.

En plus de rétribuer ces nouveaux projets, nous sommes fiers d'annoncer que la plupart des ententes relatives aux projets réalisés en 2018 ont été reconduites pour cinq nouvelles années; un investissement de plus de 42 000 \$ pour la protection de l'environnement. La bonne nouvelle est que l'engagement des productrices et producteurs agricoles se traduit par une popularité sans cesse grandissante du programme. Concrètement, ALUS Montérégie se traduit par la plantation de haies brise-vent, l'installation de zones tampons riveraines, l'aménagement de bassins de sédimentation, la création d'habitats pour les pollinisateurs et bien d'autres projets écologiques et ce, pour le bien de toute la collectivité.

Plus que jamais, ALUS Montérégie a besoin de l'appui de nouveaux partenaires pour continuer à rétribuer les productrices et producteurs qui s'engagent pour la protection de l'environnement.

Le 1^{er} vice-président de l'UPA Montérégie et président du comité ALUS Montérégie,

Julien Pagé

Message de la cheffe divisionnaire de l'Est chez ALUS



Nous sommes fiers de la croissance du programme ALUS au Québec dans les dernières années. Celle-ci n'aurait pas été possible sans le soutien d'ALUS Montérégie, la première collectivité ALUS au Québec. Le travail exceptionnel réalisé par l'équipe d'agroenvironnement de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et par les participants au programme ALUS Montérégie est source d'inspiration au sein de notre organisation nationale. C'est aussi un puissant moteur pour l'expansion du programme à travers la province. Merci à vous tous de vous mobiliser pour apporter des solutions nature aux crises du climat et de la biodiversité!

La cheffe divisionnaire de l'Est d'ALUS

Jennifer Loschiavo



Coordonnatrices du programme



Frédérique Gagné, B. Env.

Conseillère en agroenvironnement
450 774-9154, poste 5230
fgagne@upa.qc.ca



Justine Giroux, B. Sc.

Conseillère en agroenvironnement
450 774-9154, poste 5217
jgiroux@upa.qc.ca

Le comité ALUS Montérégie



André Mousseau

Président du Syndicat
de l'UPA de la Vallée
maskoutaine



Annie Tremblay

Agronome au Club
Agri Conseils Maska



Charles Boulерice

Président du Syndicat
de l'UPA de la Vallée-
du-Richelieu



Christian St-Jacques

Producteur agricole



Claude Vasseur

Producteur agricole



Julien Pagé

Président du comité
ALUS Montérégie

Le Comité ALUS Montérégie ou Comité consultatif de partenariat (CCP) est composé majoritairement d'agricultrices et agriculteurs, mais aussi d'intervenants et intervenantes du milieu agricole comme les clubs conseils en agroenvironnement et d'organismes environnementaux. L'implication des partenaires du milieu est importante, car elle fournit une expertise et des connaissances pertinentes à la gestion du Comité.

Le CCP a pour mission de superviser la gestion et l'administration du programme ALUS, de fournir des conseils et de mettre en lumière les points de vue de la communauté dans le cadre du processus décisionnel établi. L'administration financière du programme est dévolue à la Fédération de l'UPA de la Montérégie.



Florent Raymond

Administrateur du
Syndicat de l'UPA
du Haut-Richelieu



Marie-Laure Marcotte

Agronome au Groupe
ProConseil



Martin Berger

Producteur agricole
© NathB



Renée Gagnon

Directrice générale de
CIME Haut-Richelieu
© Remy Boily



Sylvain Lapointe

Directeur général
du COVABAR



Merci à nos partenaires 2023!

Partenaire Majeur



Partenaire Or



Partenaire Bronze



Partenaires financiers - Municipalités régionales de comté (MRC)



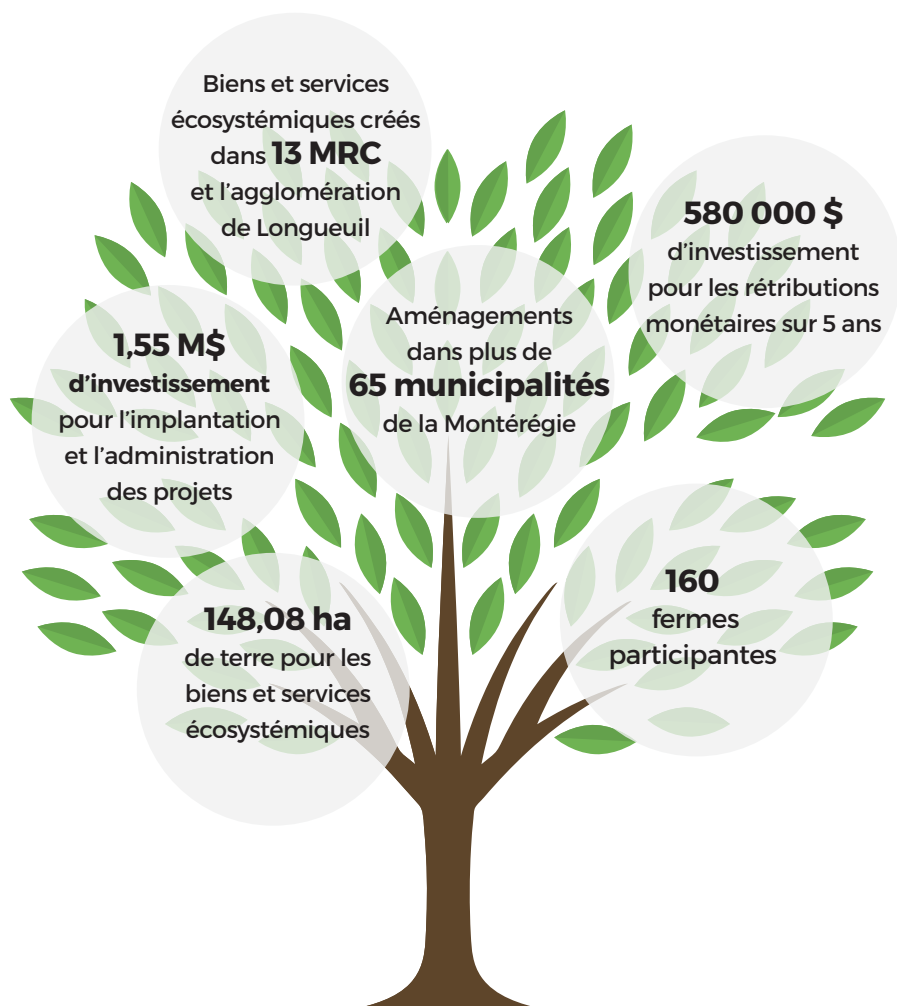
Partenaires financiers - Villes et Municipalités



Promoteurs



Bilan des projets réalisés depuis 8 ans



Depuis 2016, le programme ALUS Montérégie poursuit sa croissance grâce à l'ensemble de ses partenaires et des fermes participantes. En se joignant au programme régional, les productrices et producteurs agricoles participants contribuent à la cohabitation des usages agricoles et fauniques en Montérégie, mais aussi à la qualité de l'environnement des collectivités de tout le territoire.

Concrètement, cela se traduit par :

278 km

de bandes riveraines herbacées favorisant les pollinisateurs qui ont été mises en place.

12 hectares

de coupe de foin reportées en faveur des oiseaux champêtres en péril comme le Goglu des prés et la Sturnelle des prés.

425 km

de haies diverses (brise-vent, arbustives et multistrates) implantées.

Comment participer au programme ALUS Montérégie

1. Un formulaire de déclaration d'intérêt est soumis à l'équipe de coordination du programme;
2. Une rencontre du comité ALUS Montérégie est organisée en mai de chaque année afin de procéder à l'analyse des projets;
3. Une lettre de décision est envoyée aux demandeurs;
4. Une rencontre est organisée pour discuter des détails et de la mise en place des travaux, si le projet est retenu;
5. Une entente de conservation détaillant le montant de la rétribution après la mise en place des projets est signée.

Conditions d'admissibilité :

- Être une productrice ou un producteur agricole reconnu par le MAPAQ;
- Avoir des aménagements localisés en Montérégie d'une superficie minimale de 0,15 ha;
- Réaliser le projet pendant l'année d'acceptation et en assurer la réalisation.

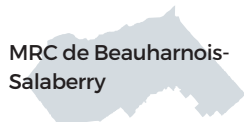
[Remplir le formulaire en ligne](#)



Bilan des réalisations 2023



1 entreprise agricole
0,24 ha de superficie
780 \$ de rétribution sur 5 ans



2 entreprises agricoles
0,43 ha de superficie
925 \$ de rétribution sur 5 ans



3 entreprises agricoles
1,38 ha de superficie
4 560 \$ de rétribution sur 5 ans



4 entreprises agricoles
1,52 ha de superficie
3 940 \$ de rétribution sur 5 ans



1 entreprise agricole
1,38 ha de superficie
5 175 \$ de rétribution sur 5 ans



1 entreprise agricole
1,18 ha de superficie
4 425 \$ de rétribution sur 5 ans



3 entreprises agricoles
5,06 ha de superficie
15 975 \$ de rétribution sur 5 ans



1 entreprise agricole
0,32 ha de superficie
1 200 \$ de rétribution sur 5 ans



12 entreprises agricoles
4,85 ha de superficie
17 207,50 \$ de rétribution sur 5 ans



3 entreprises agricoles
1,52 ha de superficie
5 590 \$ de rétribution sur 5 ans



5 entreprises agricoles
3,03 ha de superficie
9 550 \$ de rétribution sur 5 ans

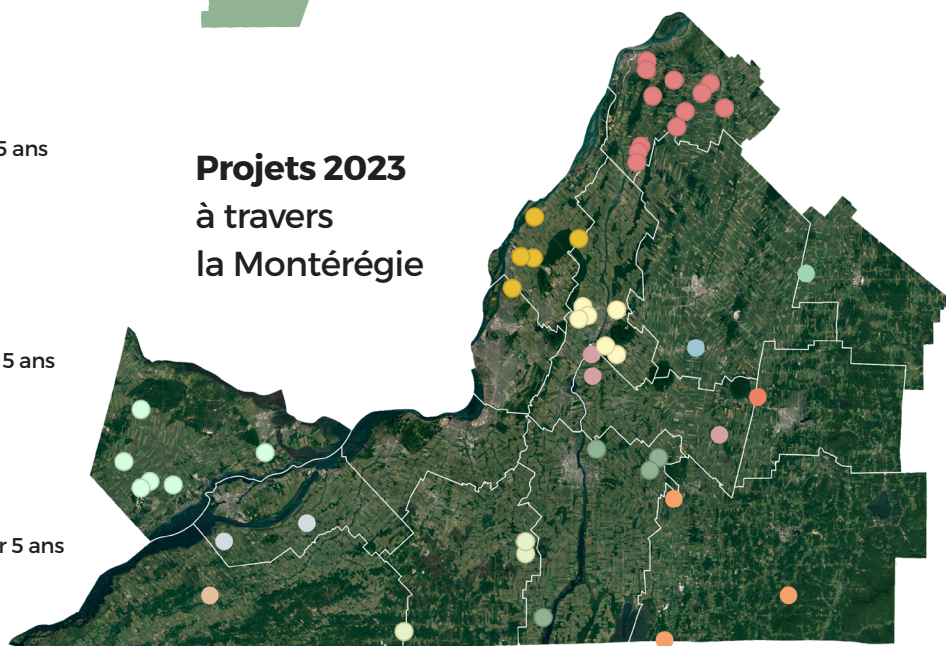


5 entreprises agricoles
2,75 ha de superficie
10 207,50 \$ de rétribution sur 5 ans



5 entreprises agricoles
2,14 ha de superficie
7 700 \$ de rétribution sur 5 ans

Projets 2023 à travers la Montérégie



Cette année, **46 entreprises agricoles de la Montérégie** ont participé au programme ALUS Montérégie et ont mis en place des solutions fondées sur la nature afin de produire et d'améliorer les services écosystémiques sur les terres agricoles. **50 projets** ont été réalisés pour un total de **25,8 hectares de terres agricoles revitalisées**. Ces projets, tels que l'implantation de bandes riveraines élargies et bonifiées, la plantation de haies brise-vent, de bandes fleuries pour les pollinisateurs, d'îlots de biodiversité et la pratique de la fauche retardée du foin pour les oiseaux champêtres, contribuent de manière durable à l'assainissement de l'air et de l'eau ainsi qu'à l'accroissement de la biodiversité. Ce sont **6 925 arbres** et **15 215 arbustes** qui ont été plantés! Pour cette huitième année d'activités, les aménagements ont été réalisés dans **33 municipalités** de **13 MRC et l'agglomération de Longueuil**. C'est **87 235 \$** qui sont investis en rétribution monétaire pour la création et le maintien de ces aménagements écologiques.



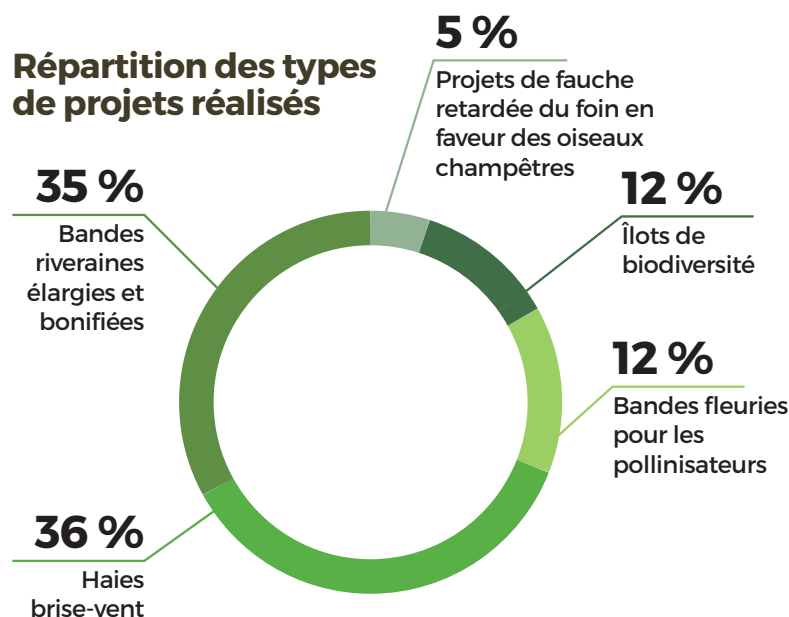
Ferme Benoit - Verchères
MRC de Marguerite-d'Youville-Longueuil



Ferme Soreloise - Sorel-Tracy
MRC de Pierre-De Saurel



Ferme Val-Bisson - Saint-Polycarpe
MRC de Vaudreuil-Soulanges





Ferme Denis Goyette - Saint-Mathieu-de-Beloeil
MRC de la Vallée-du-Richelieu



Céréales Bellevue - Saint-Robert
MRC de Pierre-De Saurel



Ferme S.C.S. inc. - Saint-Damase - MRC des Maskoutains

Renouvellement des ententes

Les ententes de conservation des aménagements réalisées en 2018 ont été renouvelées pour cinq nouvelles années chez 20 productrices et producteurs agricoles, ce qui représente une **rétribution supplémentaire de 42 238 \$** et permettra de maintenir près de **12 hectares de superficie agricole** entièrement dédiée à la biodiversité.

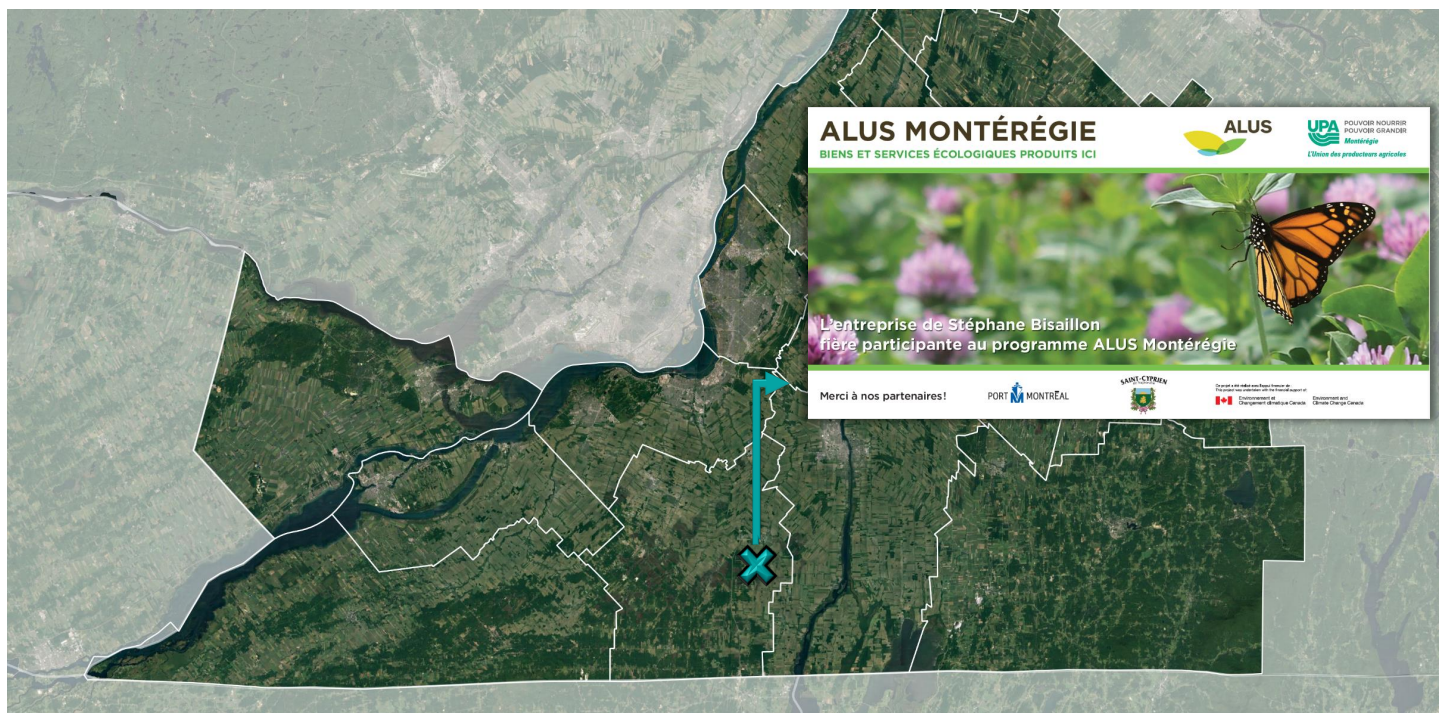


Les Volailles de la Côte - MRC de La Haute-Yamaska



Rayonnement du programme

Encore cette année, le programme ALUS Montérégie a pu rayonner à de nombreuses occasions. Nos fiers représentants ont pu se déplacer dans plus de 25 événements pour présenter le programme et valoriser, par le fait même, les actions des productrices et producteurs agricoles en faveur de l'environnement : journées de formation, agrobilitz, visites à la ferme, congrès, conférences dans le milieu scolaire et bien plus. La valorisation des actions portées par ces derniers s'est notamment faite par l'affichage d'un panneau aux abords de la ferme de Stéphane Bisailon, producteur participant au programme.



Prix Dave Reid : Un finaliste en Montérégie

Chaque année, les prix Dave Reid d'ALUS récompensent les agricultrices et agriculteurs qui innovent à travers le pays en produisant des services écologiques sur leurs terres. ALUS reconnaît leur rôle crucial en tant que gardiens de l'environnement et ambassadeurs du programme ALUS. Cette année, Martin Berger et sa famille, de la Ferme Bermanic S.E.N.C., située à Saint-Aimé en Montérégie, ont été honorés en tant que finalistes du prix Dave Reid, recevant ainsi une bourse de 2500 \$.

Pour en savoir plus sur les pratiques durables de la ferme Bermanic S.E.N.C., visionnez la vidéo ci-dessous.

La famille Berger, finaliste du prix Dave Reid 2023 © NathB





Cérémonie annuelle des rétributions ALUS Montérégie

Le 13 décembre dernier, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS ont souligné les efforts d'agricultrices et d'agriculteurs qui, en s'engageant volontairement sur une période de 5 ans, contribuent à améliorer l'environnement en participant au programme ALUS Montérégie. Animé par Mme Yasmina Larbi-Youcef, l'événement qui s'est déroulé au Club de Golf de Saint-Hyacinthe a accueilli 77 personnes, dont 25 productrices et producteurs. La cérémonie a été clôturée par la conférence de M. Jérôme Dupras, professeur au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais et chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée. Le thème de sa conférence portait sur les solutions nature dans le secteur agricole comme outil de lutte et d'adaptation aux crises climatiques et de la biodiversité.



Conférence de M. Jérôme Dupras



Des nouvelles du projet sur les espèces en péril!



Grâce au travail de concertation réalisé en amont auprès des agricultrices et agriculteurs, expertes et experts ainsi qu'intervenantes et intervenants du milieu, la phase 1 du projet **«Mobilisation de la communauté agricole de la Montérégie pour la conservation des espèces en péril et de leurs habitats»** s'est conclue le 31 mars 2023. Celle-ci a permis aux productrices et aux producteurs agricoles, par l'entremise du programme ALUS Montérégie, de poser des actions concrètes pour la préservation des espèces en péril du territoire, mais aussi de restaurer et créer des habitats pour leur bénéfice. Cette première phase a permis à près de 30 productrices et producteurs agricoles de participer à des projets pilotes visant à renforcer la qualité et la quantité d'habitats pour 12 espèces en péril dans le paysage agricole de la Montérégie. Parmi ces espèces, on compte le Goglu des prés, la Sturnelle des prés, la Tortue des bois, la Couleuvre tachetée, le Bourdon terricole et le Monarque.



[Explorez le guide interactif pour en connaître davantage sur 12 espèces en péril de la Montérégie](#)

Après avoir réalisé le [carnet «Connaître pour mieux protéger»](#) dans le cadre de la phase 1 du projet, un guide interactif a été produit afin d'informer et accompagner les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie à instaurer des refuges et des habitats pour les espèces en péril sur leur ferme, tout en sensibilisant le grand public à la conservation des espèces en péril en milieu agricole. Ce guide permet de découvrir 12 espèces en péril ciblées par le projet et les pratiques agricoles de gestion bénéfiques pour leur conservation.

Rayonnement des actions auprès de la collectivité

Un volet axé sur la sensibilisation et la diffusion d'information auprès des collectivités a pu se concrétiser avec la collaboration des MRC de la Montérégie. Ainsi, des panneaux éducatifs ciblant les oiseaux champêtres et les pollinisateurs ont été installés dans les parcs de plusieurs municipalités du territoire, mettant en lumière les efforts et l'implication des agricultrices et agriculteurs pour favoriser la conservation de ces espèces sur leurs terres.

LES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS D'ICI Engagés pour la conservation des oiseaux champêtres

En effet, les productrices et producteurs jouent un rôle important pour protéger les oiseaux champêtres par la mise en place de pratiques agricoles durables. La **fauche retardée du foin** est une des pratiques efficaces visant à conserver les oiseaux champêtres en péril en milieu agricole, notamment les gonglus des prés et les sturnelles des prés.

Saviez-vous que le gonglu des prés et la sturnelle des prés nichent au sol?



Qu'est-ce que la fauche retardée du foin?

Cette pratique consiste à reporter la première coupe du foin jusqu'à la mi-juillet, dans une zone de protection d'au moins un hectare (10 000 m²). Cette zone est délimitée au préalable autour d'un lieu d'observation d'un gonglu des prés, d'une sturnelle des prés ou de leur nid. Elle fournit un habitat de reproduction, de nidification et d'alimentation pour ces deux espèces. Ce n'est qu'à partir de la mi-juillet que les jeunes gonglus et sturnelles des prés ont la capacité de prendre leur envol lors de la coupe du foin dans la zone de protection.

Pratiques durables

En choisissant de mettre en place des pratiques agricoles **durables**, comme la fauche retardée du foin, les productrices et producteurs contribuent à la conservation des oiseaux champêtres et de leur habitat. Ils travaillent sans relâche pour assurer une production agricole **rentable, responsable et durable** en harmonie avec la nature.

Les productrices et producteurs d'ici : des acteurs de changements



Une phase 2 annoncée pour la poursuite de cette mobilisation en faveur des espèces en péril

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada, a annoncé cet automne le **lancement de la phase 2** du projet « **Mobilisation de la communauté agricole de la Montérégie pour la conservation des espèces en péril et de leurs habitats** ». Cette seconde étape du projet se déploiera jusqu'en 2026 et vise l'amélioration du statut des 12 espèces en péril par, entre autres, l'accompagnement des agricultrices et agriculteurs dans divers projets, dont la fauche retardée du foin pour les oiseaux champêtres, l'ensemencement de nouvelles zones fleuries pour les pollinisateurs et le développement de projets pilotes de création d'abris pour les amphibiens et les reptiles.



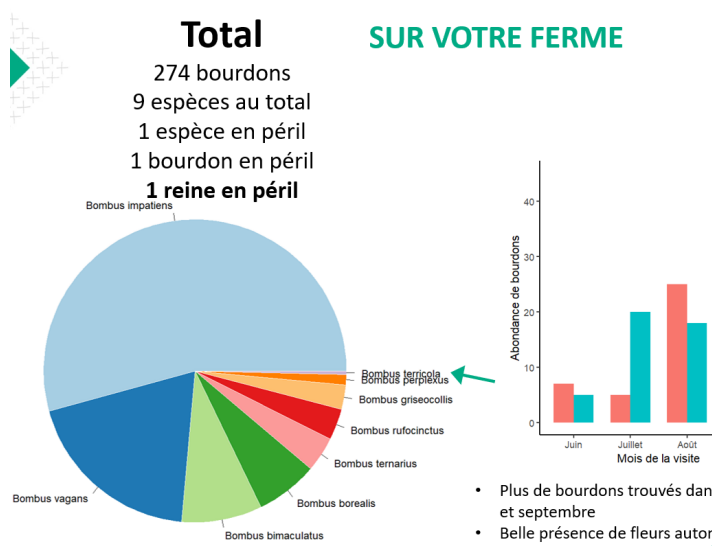
En savoir plus sur les standards ouverts pour la pratique de la conservation, [cliquez ici](#).

Accompagnement des fédérations régionales

Forte de son expérience et expertise développées au cours de la phase 1 du projet, l'UPA Montérégie s'est vu confier le mandat d'accompagner les fédérations régionales comme l'[UPA Outaouais-Laurentides](#) et l'[UPA Chaudière-Appalaches](#) ayant un programme ALUS en place, ou en devenir, comme l'[UPA de l'Estrie](#). Cet accompagnement permettra de mettre en place un projet similaire à celui déployé en Montérégie, soit la mobilisation des acteurs des milieux en faveur des espèces en péril. L'approche des Standards (ou Normes) ouverts pour la pratique de la conservation sera au cœur de la démarche pour mobiliser les communautés grâce au cadre conceptuel qui aide à concevoir des activités, à mesurer leurs effets et à se concentrer sur celles qui démontrent leur efficacité. Cette démarche sera appuyée par l'expertise de Louise Gratton, consultante en écologie et conservation.



Bourdon ardent - Napierville
MRC des Jardins-de-Napierville



Exemple de rapport remis aux producteurs

Pollinisateurs : poursuite de la collaboration avec l'Université Laval

Pour une troisième année consécutive, un suivi des 24 aménagements favorables aux pollinisateurs chez 16 productrices et producteurs agricoles de la Montérégie a été effectué, en collaboration avec Amélie Morin, étudiante à la maîtrise de l'Université Laval et du laboratoire d'entomologie agricole de Valérie Fournier. Plus précisément, ce suivi s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de maîtrise visant à développer un outil d'aide à la décision pour la conservation des bourdons en péril au Canada. À terme, le projet a pour objectif de favoriser l'habitat des espèces de bourdons en péril et plus spécifiquement d'évaluer les préférences florales des bourdons ainsi que l'impact de la composition et de la largeur des bandes fleuries sur l'abondance et la diversité des bourdons en Montérégie. Grâce à la mobilisation et à la participation des productrices et producteurs agricoles, 184 visites ont été réalisées sur les différentes fermes participantes entre les mois de mai et octobre 2023. Ce sont plus de 2 355 bourdons de onze espèces différentes qui ont ainsi été capturés, identifiés et relâchés sur le terrain.

Plan d'agriculture durable

Afin de maximiser la réussite du projet sur les espèces en péril, la Fédération de l'UPA de la Montérégie déploie deux projets spécifiques pour la période 2023-2024 : **Fauche retardée en faveur des oiseaux champêtres** et **Création d'habitats propices aux pollinisateurs par l'implantation de bandes fleuries**. Ces deux projets ont été financés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

L'objectif premier du projet visant la conservation des oiseaux champêtres est d'accompagner les productrices et producteurs agricoles des productions laitières, bovines

et de foin de commerce, le cas échéant, dans la modification de leurs pratiques de récolte du foin. En retardant la fauche du foin sur une superficie minimale d'un hectare après la période de reproduction des espèces sensibles, on permet aux oisillons d'acquérir la maturité nécessaire afin de se déplacer lors du passage de la machinerie. Ce retard de fauche de foin s'avère bénéfique pour plusieurs espèces d'oiseaux nichant au sol, notamment pour le Goglu des prés et la Sturnelle des prés.

En ce qui concerne le projet de conservation en faveur des pollinisateurs, il comporte un volet de sensibilisation des acteurs du milieu face aux bénéfices de la mise en place de bandes fleuries bonifiées en milieu agricole. Le projet vise également la création d'habitats pour la protection des pollinisateurs en accompagnant les productrices et producteurs agricoles de la région dans la conception, la mise en place et le suivi de bandes fleuries sur leur propriété.

Dans le cadre du projet sur les espèces en péril, Virginie Durand et Amélie Morin étaient présentes à titre de conférencières lors des Journées horticoles et grandes cultures à Saint-Rémi le 5 décembre 2023. Le titre de leur conférence : Comment la communauté agricole de la Montérégie se mobilise pour la conservation des espèces en péril et de leurs habitats : le cas des bourdons.



Journée Champ - Vaudreuil-Dorion
MRC de Vaudreuil-Soulanges



Entreprise de Stéphane Bisailon - MRC des Jardins-de-Napierville



Journée horticole - Saint-Rémi - MRC des Jardins-de-Napierville



ALUS
MONTÉRÉGIE